



Jeu

« Genre &
Inégalités »

Livret d'accompagnement pédagogique

Cartes en main, défiez les stéréotypes de genre !



Pour faciliter l'utilisation du jeu « *Genre & Inégalités* » dans les collèges et lycées - mais également dans d'autres cadres (formations, interventions, etc.) - et notamment en lien avec le programme de Seconde en Sciences Numériques et Technologie (SNT) mais aussi avec la culture numérique et l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) au collège, ce livret d'accompagnement a été conçu, prioritairement, pour le personnel éducatif.

Préface d'Isabelle COLLET

Années 80 :

- « *De toute façon, une fille ne peut pas être plus intelligente qu'un garçon!* »
Mon grand-père.

Années 2000 :

- « *Dans cette équipe de développeurs, il y a 3 femmes sur 10, quasiment la parité.* »

Un responsable de SSII interviewé dans le cadre d'une recherche pour le ministère du Droit des Femmes.

- « *De toute façon, les femmes ont gagné. Il suffit d'attendre l'espace d'une génération pour que l'égalité soit une évidence.* »

Une foule de gens autour de moi quand j'ai commencé à tenir des propos féministes.

- « *Les filles ne veulent pas aller en informatique, c'est comme ça, elles n'aiment pas!* »

Un Directeur de spécialité info en école d'ingénieur.e-s interrogé dans le cadre de mon doctorat.

Années 2010 :

- « *Ah ben, c'est bon, des femmes dans l'espace public, il y en a plein maintenant, par exemple il y a...* (s'en suit une énumération qui prouve surtout qu'on peut les compter sur les doigts). »

Une foule de gens autour de moi qui constate que je continue à tenir des propos féministes.

- « *Si les filles ne veulent pas faire de sciences, on ne va pas les forcer à faire un métier qu'elles n'ont pas choisi.* »

Des professeur.e-s qui expliquent à leurs élèves que « footballeur » ou « actrice » ne sont pas des orientations plausibles et qu'il faudra trouver autre chose.

Années 2020 :

- « J'ai découvert qu'il n'y a pas de filles en informatique. Ce n'est pas logique, c'est un métier qui ne nécessite pas de force physique, pourtant. »

Une journaliste faisant un papier pour le 8 mars.

- « S'il n'y a pas de femmes dans l'histoire, c'est parce que « avant », les femmes n'avaient le droit de ne rien faire. Ce n'est plus le cas maintenant, et d'ailleurs, y'en a plein... (mais n'en citent aucune)... »

Des lycéens qui débattent de l'histoire des femmes.

- « Mais vos chiffres-là, c'est des chiffres actuels ? »

Des professeur·e-s de collège découvrant les proportions filles / garçons dans les filières professionnelles.

Des anecdotes de ce type (et des pires !), je pourrais en remplir des pages pleines...

Comme mes parents m'avaient bien élevée, je n'ai eu aucun doute sur le fait que mon grand-père proférait une ânerie. Mais je n'avais pas réalisé l'impact que ces âneries avaient pu avoir sur le parcours scolaire de ma mère.

Il était naïf de croire que des lois en faveur de l'égalité suffiraient à générer une société égalitaire : elles étaient nécessaires, oui, mais pas suffisantes. Cette croyance, née dans les années 80, et qui a persisté au moins jusqu'aux années 2000, a fait long feu et a été tuée par #metoo. Mai 68, la pilule, « à travail égal, salaire égal » et le droit à l'avortement n'ont pas enclenché inexorablement l'égalité femmes / hommes, et la « libération sexuelle » de Mai 68 a surtout prôné un accès enthousiaste et sans condition des hommes aux corps des femmes (sinon, c'est qu'elles sont coincées).

C'est tellement difficile d'imaginer un monde mixte qu'une modeste arrivée des femmes dans des environnements masculins devient synonyme d'invasion. Certes, 30% de femmes dans une équipe de développeur·euse·s, c'est deux fois plus que la moyenne, mais ce n'est pas la parité. Et quand on est capable d'énumérer par leur nom toutes les femmes d'un groupe social, c'est qu'elles ne sont pas si nombreuses à être connues.

Le jeu proposé par Mohamed NASSIRI nous propose de compter. Normal, Mohamed est professeur de mathématiques, c'est un réflexe chez lui... Mais il a raison, c'est implacable de compter. Combien de femmes... ? En quelle année... ? Quel pourcentage... ? Depuis quand... ?

Quand on retourne les cartes pour voir la solution, on prend conscience du chemin encore à parcourir :

- Qu'on n'est pas « quasi » à la parité.
- Que l'égalité qui aurait dû s'installer toute seule en « l'espace d'une génération » prend plus de temps que prévu.
- Que cet « avant » dans lequel les femmes n'avaient pas les mêmes droits (mais faisaient quand même tellement de choses), ce n'était pas le Moyen-âge, mais les années 70.
- Et qu'il est largement temps d'en prendre la mesure et se demander comment faire advenir un monde dans lequel on pourrait vivre égaux·ales, les uns, les unes et les autres.

L'addenda de Camille VAN BELLE

En temps que journaliste scientifique, il est une chose qui me tient particulièrement à coeur : ce sont les faits justes. Je crois fermement qu'on ne peut pas naviguer et arriver à bon port sans une carte exacte du monde. Comme le dit ma co-marraine, on croit trop souvent l'égalité atteinte, ce qui constitue une « carte » très loin de la réalité.

De la même façon que j'espère changer la perception des femmes en jouant sur « l'effet masse » d'une avalanche de portraits féminins, ce jeu permet, par l'accumulation des chiffres parlants dans des domaines divers, de se rendre compte d'un fait : s'il y a autant de femmes que d'hommes en France, alors ces statistiques, qui vont toutes dans le même sens, ne peuvent dire qu'une chose : ce n'est pas le hasard, mais l'effet de préjugés, d'inégalités de faits. Une prise de conscience qui peut être le début d'un changement de comportements, et d'un monde plus juste.

Ce jeu de cartes (encore des cartes) permet non seulement de combattre les inégalités, mais aussi de mieux connaître l'état du monde, lutter contre les fausses impressions avec des faits, donner à réfléchir et déclencher des discussions... et peut être aider à amener chacun et chacune à bon port.

Les marraines du jeu



Isabelle COLLET est enseignante-chercheuse à la section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève où elle dirige l'équipe G-RIRE (Genre - Rapports intersectionnels, Relation Éducative). Informaticienne de formation, elle travaille sur la question du genre dans les sciences et techniques, explore aussi plus largement les questions de mixité filles/garçons à l'école et forme les enseignants aux questions d'égalité.

Elle est l'autrice du livre à succès « *Les oubliées du numérique* ».

 Isabelle COLLET sur LinkedIn.

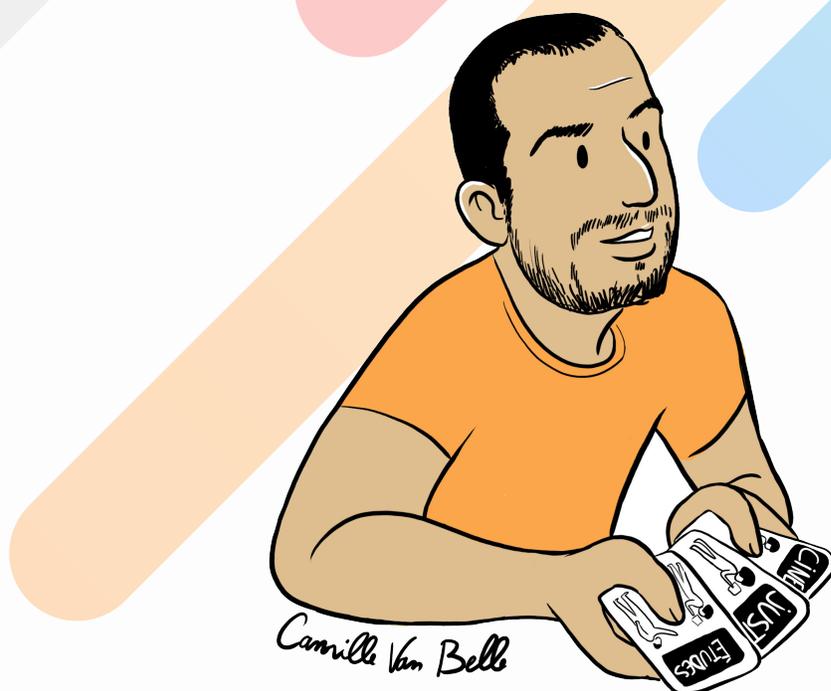
Camille VAN BELLE est scientifique de formation (Master Immunologie à l'Université de Strasbourg), journaliste et dessinatrice. Elle travaille depuis 2018 pour le magazine *Science et Vie junior* où elle réalise chaque mois la chronique « *Trou de mémoire* » qui met en lumière un épisode de la vie d'un scientifique oublié.

Elle est l'autrice de la bande dessinée à succès « *Les Oubliés de la science* ».

 Camille VAN BELLE sur LinkedIn.



Le créateur du jeu



Mohamed NASSIRI est professeur agrégé de mathématiques et formateur académique en mathématiques et en informatique, mais également membre de plusieurs associations, groupes de recherche et formations ainsi que fondateur de plusieurs actions sur les questions d'inégalités (de genre) en mathématiques et informatique.

En plus de questionner la place des mathématiques dans le système éducatif français, durant des interventions et actions diverses, mais aussi en tant qu'arme d'autodéfense intellectuelle pour les citoyen-ne-s (afin de lutter contre l'innumérisme, l'illectronisme, etc.), Mohamed démonte un à un tous les stéréotypes (de genre) concernant les mathématiques et l'informatique.

Son leitmotiv : « *Déranger pour dégenrer* ».

 Mohamed NASSIRI sur LinkedIn.

Table des matières

1	Le constat	9
2	Le jeu	10
2.1	Le contexte de la création du jeu	10
2.2	La conception en \LaTeX	10
2.3	Les objectifs	11
3	Les thématiques	12
3.1	 Justice	12
3.2	 Argent	16
3.3	 Études	19
3.4	 Sport	22
3.5	 Politique	25
3.6	 Cinéma	28
3.7	 Qui est-ce ? (set de questions inédit en version numérique)	31
4	Explication de la numérotation binaire sur les cartes	34
4.1	Le binaire	34
4.2	La méthode	34
4.3	Activité débranchée pour découvrir le système de numérotation binaire	35
5	Quelques informations sur les surprises par thématique	36
5.1	 Le poster « <i>Le bingo des arguments anti-féministes</i> »	36
5.2	 Les 90 affiches de femmes en STIM	36
5.3	 La série « <i>Cherchez la femme</i> »	37
5.4	 Le jeu de 7 familles de l'informatique	37
5.5	 La bande dessinée « <i>Les decodeuses du numérique</i> »	38
5.6	 La playlist des podcast féministes	38
5.7	 Le jeu in-egalite.ch	39
6	La charte graphique	40
6.1	Le logo	40
6.2	Les illustrations	40
7	Quelques ressources supplémentaires...	41
7.1	... à destination des enseignant·e·s	41
7.2	... à destination des chef·fe·s d'établissement et inspecteur·trice·s	42
7.3	... à destination élèves	43
8	Remerciements	45

1 Le constat

Les filles représentent presque la moitié des effectifs des classes en spécialité « physique-chimie » (47,5% des élèves en terminale). Plus important encore, **59,2% des jeunes filles en terminale générale ont choisi la double spécialisation mathématiques et physique-chimie.**

Ainsi, **le problème ne réside pas en un désintérêt des filles pour les filières scientifiques**, mais bien en une réticence de ces dernières et de leur entourage (reponsables légaux·ales, professeur·e·s, ...) à **« choisir trop tôt » une spécialité « informatique »** encore trop perçue comme « technique ».

Une affirmation qui se vérifie en Première générale où **2,6% seulement des filles avaient choisi la spécialisation Numérique et Sciences Informatiques (NSI) en 2019. Un chiffre stable**, puisqu'elles sont seulement 2,9% à avoir choisi cette spécialité en 2020 (+0,3 points).

Ce décalage se retrouve et s'aggrave en Terminale, puisque seulement **un tiers des filles qui avaient choisi la spécialisation NSI en Première générale en 2019 ont conservé l'option en Terminale** (0,9% des filles en Terminale générale sont en filières NSI).

Naturellement, ce déficit se répercute ensuite dans les choix d'orientation post-bac des filles. Si **les femmes représentent 55% des effectifs de l'enseignement supérieur, les femmes ne représentent que 28,1% des élèves inscrites en école d'ingénieur à la rentrée 2019.**

Ce constat est d'autant plus préoccupant qu'elles sont encore moins nombreuses à choisir une spécialité informatique au sein des formations d'ingénieur·e. Ainsi, les femmes ne représentent que **16,6% des élèves dans le domaine « informatique et sciences informatiques », soit 6,5% des filles contre 12,8% des garçons.**

Par ailleurs, **la part des filles parmi les étudiant·e·s en « Informatique » et « mathématiques et informatique »** dans les établissements de formation supérieure sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation **n'a pas dépassé le seuil des 16% depuis 15 ans** malgré une courbe nettement ascendante de leur nombre relatif depuis 2016.

Cette tendance est d'autant plus préoccupante que **la France réalise une performance médiocre au niveau européen : 23e pays européen** en termes de proportion de femmes parmi les élèves diplômé·e·s dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) (15,5% en 2018), **au-dessous de la moyenne de l'Union Européenne** (18,2%) loin derrière la Suède (30,4%) et l'Allemagne (21%).

*« Quelle place pour les femmes dans le numérique en 2020 ? »,
Fondation Femmes@Numérique.*

2 Le jeu

2.1 Le contexte de la création du jeu

Le projet a été initié au sein du **Groupe Informatique de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM) de Lille** et le programme **Informatique au féminin**, dans la dynamique d'une formation au Plan Académique de Formation de l'Académie de Lille, en collaboration avec l'Université de Lille.

Le jeu de cartes « *Genre & Inégalités* » a initialement été développé dans le cadre d'une formation pour des enseignant·e·s intervenant en Sciences Numériques et Technologie (SNT) auprès d'élèves en classe de Seconde.

Par la suite, le jeu a été en très grande partie développé par une seule personne. Il se peut que des coquilles ou des imperfections se soient glissés ici ou là. Vous pouvez toujours me contacter pour me signaler des erreurs et/ou des incohérences et/ou des suggestions : coucou@coquillagesetpoincare.fr.

2.2 La conception en \LaTeX

Les logiciels libres sont désormais une composante à part entière de l'informatique éducative, à l'instar de ce qui se passe pour l'informatique dans tous les secteurs de la société. Le contexte institutionnel éducatif a été défini, en octobre 1998, par un accord-cadre signé entre le Ministère de l'Éducation nationale et l'AFUL (Association francophone des utilisateurs de Linux et des logiciels libres). Cet accord a été régulièrement reconduit depuis lors. En substance, il indiquait qu'il y a pour les établissements scolaires, du côté des logiciels libres, des solutions alternatives de qualité, et à très moindres coûts, dans une perspective de pluralisme technologique. Et **le libre éducatif, ce sont aussi les ressources pédagogiques**, comme l'illustrent l'action et les réalisations de l'association Sésamath.

D'une manière générale, **le libre pose des questions de diffusion de la connaissance, de modèles économiques et de propriété intellectuelle**. Et il apporte ses réponses. Le libre dans l'éducation, ce sont bien sûr les logiciels, mais aussi les ressources pédagogiques, sa **contribution à la culture informatique de tout·e·s les élèves et à la formation des futur·e·s citoyen·ne·s**.

\LaTeX , c'est un logiciel écrit par Donald KNUTH (Stanford University) à partir de 1977 (oui, déjà). C'est un ensemble d'« algorithmes » facilitant la mise en forme de documents divers et variés, plus connu sous le nom un peu barbare de « logiciel de composition typographique ». Il est de plus tout particulièrement adapté pour l'édition de formules mathématiques, de partitions, de formules chimiques...

\LaTeX , est un compilateur de textes (et pas seulement traitement de textes) qui ne manque pas de qualités : l'utilisateur n'a à s'occuper que du « fond » du texte (devoir, cours, article...) le reste (mise en page, notes de bas de pages, en-têtes...) tout est géré par \LaTeX , l'écriture mathématique est beaucoup très facile, de même que l'inclusion de figures. La taille d'un document en \LaTeX n'est que 10% du même document tapé par exemple en *Microsoft Word*, d'où plus de facilité pour la sauvegarde et l'échange des documents. La mutualisation des expériences, très en vogue facilite l'approche des novices.

\LaTeX est distribué sous *LaTeX Project Public License* (LPPL). Cette licence, bien que libre, est incompatible avec la *General Public License* (GPL). \LaTeX est gratuit, libre (*opensource*) et fonctionne aussi bien sous Unix/Linux, que Mac ou Windows.

2.3 Les objectifs

Enjeu démocratique et éthique majeur et principe fondamental inscrit dans le code de l'éducation, l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, se fonde sur l'éducation contre les représentations stéréotypées, l'accompagnement de parcours de réussite pour les filles et les garçons et de choix d'orientation favorisant la mixité, enfin la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

L'objectif global de ce jeu est de lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme, notamment, **en percutant l'illusion de l'égalité** que peuvent avoir les participant·e·s sur des métiers et filières. Cette « illusion de l'égalité » empêche souvent d'interroger et donc de faire reculer les stéréotypes, les préjugés et les idées reçues.

Derrière cet objectif global, il y a **d'autres objectifs souhaités par ce jeu (notamment à travers des discussions, échanges et/ou débats)**, à savoir :

- Aborder la notion d'égalité entre les filles/femmes et les garçons/hommes.
- Informer sur les inégalités filles-garçons à l'école, femmes-hommes dans la société.
- Savoir repérer et analyser des situations scolaires productrices d'inégalités sexuées et d'attitudes sexistes et discriminatoires.
- Prendre en compte, dans ses pratiques pédagogiques, une meilleure égalité de traitement.
- Faire comprendre aux participant·e·s qu'il n'y a pas de comportement spécifiquement de filles/femmes ou de garçons/hommes.
- Repérer les normes, rôles et activités assignés aux personnes suivant leur appartenance à un genre.
- Comprendre les origines des stéréotypes.
- Prendre conscience des effets des stéréotypes dans la construction d'un projet professionnel.
- Refuser toute forme de discrimination.
- Faire de l'environnement scolaire un espace de confiance pour chacun·e.

3 Les thématiques

3.1 Justice

— **Question 0001 :**

En 2020, quel était le pourcentage de femmes incarcérées en prison en France ?

Réponse C) : 4 %

« Femmes en prison : en finir avec la double peine », podcast « Le Grand Reportage », France Culture, 2020.

Les femmes représentent environ 3,5 % de la population carcérale en France. Extrêmement minoritaires, elles sont depuis longtemps lésées concernant leurs conditions de détention et leur réinsertion. Dans le quartier femmes des Baumettes, certaines inégalités persistent mais la mixité hommes-femmes progresse.

— **Question 0010 :**

En 2018, quel était le pourcentage d'hommes mis en cause dans des homicides en France ?

Réponse A) : 84 %

Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI) / Interstats Analyse n°47, paru le 28 juin 2022 / Interstats Méthode n°19, paru le 28 juin 2022.

Publiée régulièrement par le Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI), la statistique du nombre d'homicides a fait l'objet d'un chantier méthodologique de grande ampleur afin de fiabiliser la mesure du nombre de victimes correspondantes. Un nouveau processus de contrôles qualité approfondis combinant l'utilisation des données détaillées disponibles depuis 2016 dans les logiciels de rédaction des procédures (Logiciel de Rédaction des Procédures de la Police Nationale - LRPPN - et Logiciel de Rédaction des Procédures de la Gendarmerie Nationale - LRPGN) avec une expertise qualitative exhaustive est mis en place à partir de 2020. Ce processus de fiabilisation, ainsi que son impact sur la série des homicides, sont décrits dans l'Interstats Méthode n°19, « La mesure du nombre d'homicides enregistrés depuis 2016 ». La présente étude s'appuie sur la série renouvelée des homicides disponible sur la période 2016-2021.

— **Question 0011 :**

En 2019, quel était le pourcentage d'hommes tués sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint ?

Réponse A) : 16 %

« *Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple* », Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, 2019.

Dans un contexte de forte augmentation des tentatives d'homicide volontaire en général (+12 % entre 2018 et 2019), les tentatives au sein du couple progressent de façon significative (+ 73 victimes, soit + 37 %). En moyenne, un décès au sein du couple est enregistré tous les deux jours. L'étude précise aussi que les femmes sont les principales victimes : 146 victimes en 2019 contre 121 en 2018 (+ 21 %). En 2019, le nombre des hommes victimes est stable (27 contre 28 en 2018). Les femmes représentent 84 % du total des victimes. Depuis 2006, cette part est stable. Les faits sont en majorité commis au domicile du couple, de la victime ou de l'auteur·trice, sans préméditation, principalement avec une arme blanche ou une arme à feu. La victime est très majoritairement féminine, le plus souvent de nationalité française, âgée de 30 à 49 ans ou de 70 ans et plus.

— **Question 0100 :**

En 2019, quel était le pourcentage d'hommes auteurs d'accidents mortels de la circulation en France ?

Réponse B) : 84 %

Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), bilan 2019.

84 % des Auteur·trice·s Présumé·e·s d'Accidents Mortels (APAM) en France métropolitaine en 2019 et 91 % des conducteur·trice·s alcoolisé·e·s impliqué·e·s dans un accident mortel sont des hommes.

L'ONISR, organisme statistique et d'études, a pour rôle d'assurer la collecte, la mise en forme, l'interprétation et la diffusion au plan national ou international des données statistiques françaises se rapportant à la sécurité routière. Il pilote le programme d'études, recherche, et d'évaluation de la Délégation à la sécurité routière.

— **Question 0101 :**

En 2019, quel était le pourcentage de femmes mises en cause dans des cambriolages en France ?

Réponse C) : 9 %

« *Insécurité et délinquance en 2019* », Interstats Analyse N°24, interieur.gouv.fr. Cette analyse constitue une photographie de la délinquance en France métropolitaine en 2019 intégrant également des éléments d'analyse territoriale. Elle s'appuie sur les données relatives à la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales, complétées par des statistiques issues de l'enquête de victimation *Cadre de vie et sécurité* pour la mesure des taux de dépôt de plainte notamment.

— **Question 0110 :**

En 2019, quel était le pourcentage de femmes pyromanes en France ?

Réponse A) : 1 %

Rapport d'enquête « *Cadre de vie et sécurité* » 2019, www.interieur.gouv.fr. L'enquête « *Cadre de vie et sécurité* » (CVS) est conduite chaque année depuis 2007 par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire National de la Délinquance et de la Réponse Pénale (ONDRP) et avec le Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI, créé en 2014). Cette enquête nationale, dite de « *victimation* », a pour objectif d'évaluer et de décrire les infractions (vols ou tentatives, actes de vandalisme, escroqueries et arnaques, menaces et injures, violences physiques et sexuelles) dont sont victimes les ménages et les individus. Elle complète ainsi les données administratives sur les infractions enregistrées au quotidien par les services de police et de gendarmerie car les victimes ne déposent pas toujours plainte. L'enquête s'intéresse en outre aux opinions de l'ensemble de la population (victimes et non victimes) en matière de cadre de vie et de sécurité.

— **Question 0111 :**

En 2018, quel était le pourcentage de femmes déclarant avoir été victimes de harcèlement de rue en France ?

Réponse D) : 81 %

« *Observatoire du harcèlement sexuel - Volet 2 : Les Françaises et le harcèlement dans les lieux publics* », 2018.

Sifflements salaces, insultes sexistes, pelotages intempestifs et autres formes d'agressions sexuelles affectent-elles un nombre élevé de femmes dans l'espace public ? À l'occasion de la semaine internationale de lutte contre le harcèlement de rue (8-14 avril 2018), l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP) publie une étude tentant de mieux appréhender un phénomène dont l'importance croissante dans le débat public a sans doute accéléré la décision récente de créer une nouvelle infraction « *d'outrage sexiste* ». Au cours de leur vie, huit Françaises sur dix (81 %) ont déjà été confrontées à au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle dans la rue ou les transports en commun. Et pour nombre d'entre elles, il ne s'agit pas d'une expérience lointaine qui remontrait à des années : une femme sur quatre (26 %) y a été confrontée au cours des douze derniers mois.

Dans la rue comme dans les transports, les formes verbales ou visuelles de harcèlement sont les atteintes les plus répandues, au premier rang desquelles les sifflements (68 %) et les regards insistants (68 %). Ces comportements sont aussi ceux qui affectent le plus régulièrement les Françaises si l'on en juge par le taux de victimes annuelles de sifflements (15 %) et de regards insistants (20 %).

— **Question 1000 :**

En 2019, quel était le pourcentage d'hommes responsables de la traite et du trafic d'êtres humains ?

Réponse D) : 75 %

« *La traite et l'exploitation des êtres humains en France : les données administratives* », Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales, Grand Angle n°52, 2019.

Cette étude est un premier état des lieux statistique du phénomène de la traite et de l'exploitation des êtres humains basé sur les données dont disposent les administrations françaises. La traite des êtres humains, définie en France par l'article 225-4-1 du Code pénal, est analysée sous le prisme d'une nomenclature réalisée par le ministère de la Justice. L'exploitation des êtres humains ne correspond pas à l'infraction de traite des êtres humains *stricto sensu* mais correspond à des infractions en lien avec les finalités de la traite. Les données du ministère de l'Intérieur et de la Justice permettent de connaître le nombre de victimes recensées par les forces de l'ordre, le nombre de personnes poursuivies et le nombre de personnes condamnées pour ces infractions et certaines de leurs caractéristiques. Cette étude apporte des éléments de connaissance sur les victimes et les auteur·trice·s de traite ou d'exploitation des êtres humains identifiés par les autorités et permet de percevoir la manière dont est appréhendé ce phénomène criminel par ces dernières.

— **Question 1001 :**

En 2015, quel était le pourcentage d'hommes ayant commis des infractions sur les stupéfiants ?

Réponse C) : 93 %

« *Le traitement judiciaire des infractions liées aux stupéfiants en 2015* », Louise VIARD-GUILLOT, Infostat Justice, n°150.

Infostat Justice est une parution diffusée par le bureau des études et des indicateurs d'activité, au sein de la sous-direction de la statistique du ministère de la Justice. Cette publication a pour vocation de vulgariser les données issues des études statistiques conduites sur le système et les politiques judiciaires et plus largement sur l'ensemble des domaines liés à la Justice.

Créé en 1989, Infostat Justice s'est naturellement imposé pour « répondre à un besoin de diffusion des résultats des travaux du bureau à un large public » explique Odile Timbart, cheffe du bureau des études et des indicateurs d'activité. Infostat justice est une publication de quatre pages. Il existe 8 à 10 numéros chaque année. La ligne éditoriale de cette publication suit les programmes d'études du ministère de la Justice et aborde ainsi des thèmes très variés.

3.2 Argent

— Question 0001 :

En 2022, combien de femmes dirigeaient une entreprise du CAC 40 ?

Réponse C) : 3 %

« Avec Estelle BRACHLIANOFF à la tête de Veolia, le CAC 40 se féminise doucement », Podcast Histoires économiques, Radio France & « SBF 120 : 43,6 % de femmes à la gouvernance, 3 à la tête d'un groupe du CAC 40 », Laurence BOISSEAU, Les Echos Entrepreneurs.

Le CAC (signifiant Cotation Assistée en Continu) 40 est le principal indice boursier de la Bourse de Paris. Ces sociétés, représentatives des différentes branches d'activités, reflètent en principe la tendance globale de l'économie des grandes entreprises françaises et leur liste est revue régulièrement pour maintenir cette représentativité.

— Question 0010 :

Quel était l'écart de salaire moyen entre les hommes et les femmes en France en 2021 dans le secteur privé ?

Réponse C) : ≈ 15 %

« Les salaires dans le secteur privé en 2021 », INSEE Première n° 1938.

En 2021, les femmes gagnent en moyenne 14,8 % de moins que les hommes en salaire en équivalent temps plein (EQTP). Le salaire net moyen en EQTP des femmes a diminué de 1,0 % en 2021 (après une hausse de 3,8 % en 2020) en euros constants, soit moins que celui des hommes (-1,5 %, après +2,9 % en 2020). L'écart de salaire moyen entre femmes et hommes continue de se réduire en 2021 : -0,4 point, portant à 6,1 points la réduction depuis 2008. L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) est une direction générale du ministère de l'Économie et des Finances. Il a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire. Il conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. Pour mener à bien ses missions, il mobilise des compétences variées et recrute chaque année pour de nombreux métiers des fonctionnaires et des contractuel-le-s.

— **Question 0011 :**

En 2017, le montant mensuel de la retraite d'un homme était de 1955 €, quelle était celui d'une femme ?

Réponse A) : 1388 €

« *Le niveau des pensions* », Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DRÉÉS) 2019.

La Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DRÉÉS) est une direction de l'administration publique centrale française produisant des travaux de statistiques et d'études socio-économiques. Elle dépend des ministères dits « sanitaires et sociaux » (affaires sociales, santé, retraite, travail, famille, logement) et du ministère de l'Économie et des Finances. La Drees est un des services de la statistique publique avec l'INSEE : sa vocation est de fournir aux décideurs publics, aux citoyens, et aux responsables économiques et sociaux des informations fiables et des analyses sur les populations et les politiques sanitaires et sociales.

— **Question 0100 :**

Quelle part du travail domestique non-rémunéré les femmes assurent-elles ?

Réponse D) : trois quarts

« *Comprendre les inégalités femmes-hommes et les combattre* », Oxfam France 2020.

Association loi 1901 d'intérêt général, Oxfam France est labellisée « Don en Confiance » depuis le 4 mai 2010. Oxfam France est membre de la confédération Oxfam, une organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté. Oxfam International travaille actuellement dans 67 pays afin de trouver des solutions durables pour mettre fin aux injustices qui engendrent la pauvreté.

— **Question 0101 :**

En 2018, le PDG du groupe Sanofi gagnait plus de ___ fois le salaire moyen d'une aide-soignante française.

Réponse D) : 343

« *Oxfam dénonce l'indécence des inégalités mondiales* », Oxfam France 2020.

Sanofi est une entreprise transnationale française dont les activités incluent la pharmacie et les vaccins.

— **Question 0110 :**

Quelle est la valeur monétaire mondiale du travail domestique annuel ?

Réponse D) : 10 800 milliards d'euros

« Toutes les inégalités ne sont pas visibles : la véritable valeur du travail de soin », Oxfam France 2020.

Les femmes et filles travaillent très dur pour s'occuper des autres. Ces tâches ne sont pourtant ni rémunérées ni considérées comme essentielles. Si le travail de soin était considéré comme un travail à part entière, il générerait près de 11 000 milliards de dollars par an. Mais sa valeur est en fait bien plus grande. La charge que représente le travail domestique et de soins empêche 42% des femmes dans le monde d'avoir un travail rémunéré.

— **Question 0111 :**

Dans le monde, les hommes détiennent ___ de richesses en plus que les femmes.

Réponse C) : 50 %

Oxfam dénonce l'indécence des inégalités mondiales, Oxfam France 2020. Voir le contenu de la Question 0100.

— **Question 1000 :**

La richesse combinée des ___ hommes les plus fortunés est supérieure à celle de toutes les femmes d'Afrique.

Réponse C) : 22

Rapport Celles qui comptent. Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités, Oxfam France 2020. Voir le contenu de la Question 0100.

— **Question 1001 :**

À partir de quelle date fictive les femmes « travaillent-elles gratuitement » ?

Réponse A) : 03/11/2021, 9h22

#3novembre9h22 : l'inégalité salariale entre femmes et hommes repart à la hausse, Les Décodeurs, Le Monde, Pierre Breteau, 2021.

Selon le collectif féministe Les Glorieuses, à partir du 3 novembre à 9 h 22, les femmes françaises travaillent « gratuitement » : elles ne sont plus payées durant les 16,5 % de l'année restants, selon un calcul fondé sur les écarts de rémunération avec les hommes publiés par Eurostat en 2021 (avec les données de 2019). La communication de cette date symbolique, accompagnée sur les réseaux sociaux du mot-dièse #3novembre9h22, sert avant tout à sensibiliser sur les inégalités salariales.

3.3 Études

— Question 0001 :

En 2020, quel était le pourcentage de filles en Terminale dans la filière Numérique et Sciences Informatiques ?

Réponse A) : 0,9 %

« *Quelle place pour les femmes dans le numérique en 2020 ?* », Femmes@Numérique, décembre 2020.

L'association Femmes@Numérique a été créée en 2021 pour amplifier et pérenniser la démarche de la fondation éponyme. Créée sous l'égide de la Fondation de France, la fondation a mobilisé l'engagement de 42 entreprises fondatrices. Cette fondation a vocation à financer les actions engagées par le collectif Femmes@Numérique afin de leur permettre le passage à l'échelle nécessaire sur l'ensemble du territoire et de répondre à la fois à l'urgence de la situation et au temps long que représentent la mise en place et le déploiement d'un cadre favorable et durable à la féminisation des métiers et filières du numérique.

— Question 0010 :

Quel rang la France avait-elle en Europe en 2021 pour les femmes diplômées en Technologies de l'Information et Communication ?

Réponse C) : 23^{ème}

Personnes occupées possédant un diplôme dans les TIC par sexe, Eurostat, 2022.

Les Technologies de l'Information et de la Communication ou Techniques de l'Information et de la Communication (TIC, transcription de l'anglais *Information and Communication Technologies, ICT*) sont, principalement dans le monde universitaire, le domaine de la télématique, c'est-à-dire les techniques de l'informatique, de l'audiovisuel, des multimédias, d'Internet et des télécommunications qui permettent aux utilisateurs de communiquer, d'accéder aux sources d'information, de stocker, de manipuler, de produire et de transmettre l'information sous différentes formes : texte, musique, son, image, vidéo et interface graphique interactive (IHM). Les textes juridiques et réglementaires utilisent la locution « communications électroniques ».

— Question 0011 :

En 2020, quel était le pourcentage de filles ayant choisi les spécialités mathématiques et physique-chimie en terminale ?

Réponse D) : 36 %

« *Quelle place pour les femmes dans le numérique en 2020 ?* », Femmes@Numérique, décembre 2020.

Voir le contenu de la *Question 0001*.

— **Question 0100 :**

En quelle année fut généralisée la mixité à tous les établissements scolaires ?

Réponse C) : 1976

« *La mixité scolaire* », Lumni Enseignement édité par l'Institut national de l'audiovisuel, 2007.

La mixité scolaire, véritable révolution pédagogique s'impose progressivement dans les mentalités et la réalité de la société française. La réforme Berthoin de 1959 participe de ce mouvement.

Comme le rappelle Antoine Prost dans son *Histoire de l'éducation en France*, la mixité constitue l'une des révolutions pédagogiques les plus importantes en France. Pourtant, elle s'est effectuée « sans même qu'on y prête attention ». L'instauration de la mixité dans les établissements scolaires est très progressive et demeure timide jusqu'aux années 1960. Le premier lycée mixte est le lycée Marcelin Berthelot de Saint-Maur, fondé en 1937. Ce choix répond d'ailleurs plus à des motivations économiques qu'idéologiques. Néanmoins, au cours de l'année scolaire 1958-1959, 30 % seulement des écoles primaires sont mixtes.

— **Question 0101 :**

En 2019, quel était le pourcentage de filles inscrites en école d'ingénieur-e ?

Réponse C) : 28,1 %

« *Quelle place pour les femmes dans le numérique en 2020 ?* », Femmes@Numérique, décembre 2020.

Voir le contenu de la *Question 0001*.

— **Question 0110 :**

Entre 1970 et 2023, parmi les étudiant-e-s, la part des filles en "(Mathématiques et) Informatique" n'a pas dépassé le seuil des

Réponse B) : 16 %

« *Quelle place pour les femmes dans le numérique en 2020 ?* », Femmes@Numérique, décembre 2020.

Voir le contenu de la *Question 0001*.

— **Question 0111 :**

En 2020-2021, quel était le pourcentage de filles inscrites dans une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles scientifique ?

Réponse C) : 30,8 %

« *Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles en 2020-2021* », Note flash du SIES N° 2, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, février 2021.

La sous-direction des Systèmes d'Information et des Études Statistiques (SIES) est la cellule en charge des systèmes d'information de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). À partir des données et études statistiques qu'elle produit, elle élabore des outils de mesure de la performance et d'aide à la décision utiles aux politiques de l'enseignement supérieur, de l'insertion professionnelle des étudiants, de la recherche et de l'innovation. Elle assure la diffusion de ses travaux.

— **Question 1000 :**

En 2021, quel était le pourcentage de filles choisissant la spécialité "Informatique et science informatique" en école d'ingénieur-e ?

Réponse A) : 7 %

Événement consacré à la place des femmes et à la mixité de genre au sein des entreprises, organisé à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2022, Annick BILLON, présidente de la délégation aux droits des femmes, Sénat.

Il s'agit d'un rapport d'information fait au nom de la délégation aux entreprises et de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes rendant compte de l'événement consacré à la place des femmes et à la mixité de genre au sein des entreprises, organisé à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2022, par M. Serge BABARY (Sénateur) et Mme Annick BILLON (Sénatrice)

— **Question 1001 :**

En quelle année la première femme ministre de l'Éducation nationale fut-elle désignée à ce poste ?

Réponse D) : 2014 (Najat VALLAUD-BELKACEM)

« *Les ministres et secrétaires d'État de l'éducation nationale de la Ve République* », Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Vous pouvez retrouver sur cette page du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports par date les ministres et secrétaires d'État de l'Éducation nationale depuis 1958.

3.4 🏆 Sport

— Question 0001 :

En 2021, parmi les 100 sportif·ve·s les mieux payé·e·s, combien sont des femmes ?

Réponse B) : 2 (Naomi Osaka et Serena Williams)

« Classement exclusif | Les 50 sportifs les mieux payés en 2021 », Forbes, septembre 2021.

Le seuil pour faire partie du top 50 est passé de 28,5 millions de dollars l'année dernière à 34 millions de dollars cette année : il s'agit du seuil le plus élevé jamais atteint !

Forbes est un magazine économique américain fondé en 1917 par le journaliste financier et auteur écossais Bertie Charles FORBES (14 mai 1880 - 6 mai 1954) . Son siège social est situé sur la Cinquième Avenue à New York.

— Question 0010 :

En 2019, un footballeur gagnait en moyenne 67 000 € par mois (Ligue 1) et voit donc son homologue féminine percevoir ... fois moins.

Réponse B) : 27 (soit 2 500 € environ)

« Pourquoi les footballeuses sont-elles moins payées ? », de Luc ARRONDEL et Richard DUHAUTOIS, CNRS Le journal, octobre 2020.

Luc ARRONDEL et Richard DUHAUTOIS sont économistes. Ils organisent ensemble le séminaire « Football et sciences-sociales » à l'École d'économie de Paris (PSE-CNAM).

Luc ARRONDEL est directeur de recherche au CNRS, chercheur à l'École d'économie de Paris (PSE). Il est également professeur associé à la Paris School of Economics. Ses recherches portent sur la finance des ménages et sur l'économie du football.

Richard DUHAUTOIS est chercheur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), membre du Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (Lirsa) et du Centre d'Études de l'Emploi et du Travail (CEET). Ses recherches portent sur l'économie du travail et sur l'économie du football. Il a publié plusieurs ouvrages sur le football.

— Question 0011 :

Entre 1924 et 2022, sur les 52 ministres ou secrétaires d'État aux Sports, combien sont des femmes ?

Réponse B) : 10

Page Wikipédia - Liste des ministres français des Sports.

Le ou la ministre des Sports est un membre du gouvernement français, souvent chargé·e aussi de la Jeunesse. Le nom exact de la fonction peut varier à chaque nomination. Les dates indiquées sont les dates de prise ou de cessation des fonctions, qui sont en général la veille de la date de publication du décret de nomination au Journal officiel.

— **Question 0100 :**

En 2021, quel était le pourcentage de femmes dans les compétitions d'e-sport ?

Réponse B) : 6 %

« Favoriser la diversité dans les événements e-sportifs », France Esports, mai 2021.

France Esports, pour la promotion et le développement des Sports Électroniques est une association loi 1901 à but non lucratif. France Esports se donne pour objectif de rassembler les acteur·trice·s du sport électronique en France, afin de leur offrir une plateforme de collaboration efficace et un canal de communication fédérée - qu'il·elle·s soient joueur·euse·s, promoteur·trice·s, ou créateur·trice·s-éditeur·trice·s de jeux.

— **Question 0101 :**

En quelle année les femmes participent-elles pour la première fois aux Jeux Olympiques ?

Réponse C) : 1900 (22 femmes sur un total de 997 athlètes)

« Quand les femmes participent-elles pour la première fois aux Jeux Olympiques ? », International Olympic Committee.

La commission du Comité International Olympique (CIO) pour l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion conseille la Session, la commission exécutive et le président du CIO s'agissant de la mise en oeuvre de la stratégie pour l'égalité des genres et l'inclusion afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées et réfléchies pour faire progresser l'égalité des genres dans le sport, aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors, dans les trois sphères de responsabilité du CIO : organisation, propriétaire des Jeux Olympiques et chef de file du Mouvement Olympique.

— **Question 0110 :**

En 2019, ... françaises sur dix faisaient moins de 10 000 pas par jour (recommandés par l'OMS pour rester en bonne santé).

Réponse D) : 8

Conférence « Développer l'activité physique et sportive féminine : enjeux, freins et leviers », Jean-François TOUSSAINT, directeur de l'IRMES.

L'institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (IRMES) est un organisme public français consacré à la recherche biomédicale et épidémiologique du sport, placé sous la tutelle de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (AP-HP), et l'université Paris Descartes.

— **Question 0111 :**

En 2020, quel était le pourcentage de filles acceptées en licence STAPS dans toute la France ?

Réponse B) : 41 % (en baisse par rapport à 2019)

« *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité. De l'école à l'enseignement supérieur*, DEPP, 2022.

Les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) sont une filière universitaire française qui forme les futur-e-s professionnel-le-s du secteur des activités physiques et sportives.

La Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP), service statistique ministériel à part entière (arrêté du 1er février 2016), exerce ses compétences d'évaluation et de mesure de la performance dans les domaines de l'éducation et de la formation. Elle contribue à l'évaluation des politiques conduites par le ministère de l'éducation nationale.

— **Question 1000 :**

En 2021, sachant que la Fédération Française de Football compte 25 000 arbitres, quelle est le pourcentage de femmes ?

Réponse A) : 3 %

« *Les femmes arbitres existent, nous les avons rencontrées* », Podcast *Sifflés*, Slate, juin 2021.

Damien Jodeau, ancien arbitre, fait découvrir dans *Sifflés* l'envers du décor, la vie et le quotidien des arbitres dans un podcast Slate.fr (magazine en ligne qui traite de l'actualité dans les domaines politique, économique, diplomatique, technologique, culturel et sociétal).

— **Question 1001 :**

En 2021, quel était le pourcentage de femmes licenciées dans un club d'équitation ?

Réponse B) : 83,6 %

« *Les femmes et l'équitation* », Fédération Française d'Équitation 2021 ;

La Fédération Française d'Équitation (FFE) est une association à but non lucratif assurant la gestion, la promotion et le développement des disciplines équestres en France. Elle concourt également à la sélection des chevaux de sport et de loisir. La FFE est membre de la Fédération Équestre Internationale (FEI) et du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

3.5 Politique

— Question 0001 :

En 2021, quel était le pourcentage des femmes maires en France ?

Réponse B) : 19,8 %

« La part des femmes parmi les élus locaux augmente, celle des jeunes diminue », Direction générale des collectivités locales, Bulletin d'information statistique, Xavier NIEL, 2021.

La part des femmes parmi les élu·e·s locaux·ales progresse et atteint désormais presque 42 % ; mais elle est plus faible est plus disparate parmi les président·e·s d'exécutifs : 11,4 % des président·e·s de conseils communautaires, 19,8 % des maires, 20,2 % des président·e·s des conseils départementaux et 31,6 % de ceux des régions. Les élections départementales et régionales de 2021 ont vu ces proportions augmenter plus significativement que les élections municipales de 2020.

La Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) est l'interlocutrice privilégiée des collectivités territoriales. Elle est chargée d'élaborer l'ensemble des dispositions concernant les collectivités territoriales, de répartir les concours financiers de l'État entre ces collectivités, de mettre en place les statuts des acteur·trice·s locaux·ales (élu·e·s et personnel·le·s) et de définir les orientations relatives à la politique nationale et européenne de cohésion des territoires et de politique de la ville.

— Question 0010 :

En 2022, quel était le pourcentage de députées en France ?

Réponse D) : 37,3 %

« La part des femmes progresse au Sénat, mais recule à l'Assemblée nationale », L'Observatoire des inégalités, 2022.

L'Assemblée nationale élue en 2022 comprend 37,3 % de députées, soit 215 femmes sur un total de 577 député·e·s. Même si elles étaient plus nombreuses parmi les candidat·e·s, la part des femmes parmi les élu·e·s est en recul par rapport aux élections de 2017 où ce taux était de 38,7 %. Les dernières élections mettent donc un coup d'arrêt à la progression du nombre de femmes députées, alors que le mouvement de féminisation au sein de l'Assemblée nationale était important depuis le début des années 2000. Avec près de deux fois plus d'hommes que de femmes parmi les députés, la parité est encore loin d'être atteinte. Néanmoins, suite à ces élections, une femme a, pour la première fois, été élue présidente de l'Assemblée nationale.

L'Observatoire des inégalités est un organisme indépendant de toute institution, entreprise privée ou autre organisation. Fondé en 2003, il dresse un état des lieux le plus fidèle possible des inégalités en France, en Europe et dans le monde. Il donne des clés pour comprendre la société.

— **Question 0011 :**

En 2020, quel était le pourcentage de sénatrices en France ?

Réponse D) : 34,8 %

Page Wikipédia - Femmes au Sénat en France.

L'histoire des femmes au Sénat en France se rapporte à l'émancipation des femmes dans la vie politique sénatoriale française et, depuis 1945, leur participation aux élections au Sénat, par le vote et l'arrivée de nombreuses sénatrices (plus de 35 % en 2021).

— **Question 0100 :**

En 2016, quel était le pourcentage de femmes dans la délégation « Affaires sociales » des vice-présidences dans les exécutifs régionaux ?

Réponse D) : 100 %

« *Quel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes élu.e.s au niveau local ? État des lieux de la parité aux niveaux communal, intercommunal, départemental et régional* », HCE, 2017.

Ce rapport interroge le partage du pouvoir entre les élu.e.s au niveau local. Il observe, qu'en dépit des lois dites de la parité qui ont permis un partage des places, les femmes restent exclues des fonctions exécutives, où réside véritablement le pouvoir et où il n'existe pas de contraintes paritaires. Sans contraintes, il n'y a pas de parité.

Le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) entre les femmes et les hommes est créé par décret du président de la République François HOLLANDE, du Premier ministre Jean-Marc AYRAULT le 3 janvier 2013. Il a été inscrit dans la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 qui lui confie une nouvelle mission : un rapport annuel sur l'état du sexisme en France. Selon Ce décret de création, le HCE « a pour mission d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité ».

— **Question 0101 :**

En 2016, quel était le pourcentage de femmes dans la délégation « Budget / Finance » des vice-présidences dans les exécutifs régionaux ?

Réponse B) : 11,1 %

Quel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes élu.e.s au niveau local ? État des lieux de la parité aux niveaux communal, intercommunal, départemental et régional, HCE, 2017.

Voir le contenu de la *Question 0100*.

— **Question 0110 :**

Depuis quelle année les femmes sont-elles électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ?

Réponse A) : 1944

« *La parité politique* », Vie-publique.fr, 2022.

Vie-publique.fr est un site gratuit d'information qui donne des clés pour comprendre les politiques publiques et les grands débats qui animent la société. Grâce aux contenus publiés sur le site, tout·e·s les citoyen·e·s sont outillé·e·s pour décrypter l'actualité politique, économique et sociale, en France et dans l'Union européenne, et construire leur opinion.

— **Question 0111 :**

En juillet 2021, combien de femmes étaient présidentes de région ?

Réponse B) : 6

Page Wikipédia - Liste des présidents des conseils régionaux en France. Les président·e·s des conseils régionaux sont élu·e·s après chaque renouvellement des conseils régionaux. Généralement, le conseil régional se réunit à cet effet le vendredi qui suit l'élection.

— **Question 1000 :**

Avant juin 2022, combien de femmes ont dirigé le Sénat ou l'Assemblée (hors « intérim ») ?

Réponse A) : 0

Page Wikipédia - Liste des présidents de l'Assemblée nationale française et des chambres assimilées.

En France, Le·a président·e de l'Assemblée nationale préside la chambre basse du parlement français, a un rôle de direction des débats et d'organisation des travaux de l'Assemblée, et est le·a quatrième personnage de l'État, derrière le·a président·e de la République, le·a Premier·ère ministre et enfin le· président·e du Sénat.

— **Question 1001 :**

En quelle année, le Conseil constitutionnel censure-t-il une loi prévoyant un quota de 25 % de femmes dans les listes municipales ?

Réponse D) : 1982

« *La parité politique* », Vie-publique.fr, 2022.

Voir le contenu de la *Question 0110*.

3.6 Cinéma

— Question 0001 :

Combien de femmes ont remporté la Palme d'Or du Festival de Cannes seules entre 1939 et 2023 ?

Réponse A) : 3 (Jane CAMPION en 1993, Julia DUCOURNAU en 2021, Justine TRIET en 2023)

« *Petite histoire de la Palme* », Festival de Cannes, www.festival-cannes.com. En 1993, pour la première fois de l'histoire du Festival, la Palme d'or est remise à une réalisatrice : la néo-zélandaise Jane CAMPION, pour *La Leçon de piano*. Gilles JACOB, président du Festival de 2001 à 2014, se souvient : « Jane est féministe, elle a fait remarquer avec plaisir qu'elle était la première femme récompensée. Je la surnomme Lady Palme d'or ! ». En 2021, Julia DUCOURNAU sera la seconde femme à obtenir cette récompense avec *Titane*. En 2023, ce sera Justine TRIET pour *Anatomie d'une Chute*.

— Question 0010 :

En 2019, parmi les 15 films français les plus financés, quelle était la part de ceux uniquement réalisés ou écrits ou produits par des femmes ?

Réponse A) : 0 %

Rapport « *Cinégalités* » pour les Assises pour la parité, légalité et la diversité dans le cinéma et l'audiovisuel 2021, Collectif 50/50.

Cinégalités dresse un état des lieux de l'égalité femme/homme et de la diversité dans la production cinématographique française. Le Collectif 50/50 oeuvre à la parité, l'égalité et la diversité dans le cinéma et l'audiovisuel. Structuré comme un *action tank*, il élabore des études, développe des actions, crée des outils et propose des mesures incitatives aux pouvoirs publics et aux différents acteur·trice·s du secteur pour accélérer le changement.

— Question 0011 :

Entre 2019 et 2021, sur les 89 films ayant dépassé le million d'entrées en France, combien ont été réalisés par une femme seule ?

Réponse A) : 5

Page Wikipédia - Box-office France 2019, Page Wikipédia - Box-office France 2020, et Page Wikipédia - Box-office France 2021.

Box-office est un terme emprunté à l'anglais dans son acception de chiffre d'affaires d'une production artistique ou d'une vedette (et par extension leur classement sous forme de palmarès). Il se mesure en nombre de spectateur·trice·s, de billets écoulés (« entrées ») ou en valeur monétaire fondée sur l'un des deux items précédents. On parle également d'« échelle de succès », de « classement » calculé d'après le montant des recettes. En anglais, dans son acception première, box office désigne l'emplacement où sont vendus les billets (la caisse ou le guichet), la billetterie d'une salle de cinéma, d'un théâtre, etc.

— **Question 0100 :**

Entre 2020 et 2021, combien de reportages diffusés en prime time sur France 2 ont été réalisés par une femme ?

Réponse D) : 0

« *Rapport de la Commission "Droits des femmes" de la Garrd* » (Guilde des Auteurs Réalisateur·e·s de Reportages et Documentaires), janvier 2022 ; La Guilde des Auteurs Réalisateur·e·s de Reportages et Documentaires (GARRD) est une association à vocation syndicale qui regroupe les auteur·rice·s réalisateur·rice·s de reportages et de documentaires. Le collectif permet à la fois de réunir, de tenir informés et de défendre les intérêts des auteur·rice·ts réalisateur·rice·s. Inspirée du modèle des guildes et corporations américaines ou danoises, la Garrd exerce les missions d'un syndicat.

— **Question 0101 :**

Sachant qu'en 1895, Louis Lumière tournait le premier film de l'histoire du cinéma, en quelle année a-t-on eu la première femme réalisatrice ?

Réponse B) : 1896 (Alice Guy-Blaché avec le film *La fée aux choux*)

Épisode 3/4 : *Alice GUY, une réalisatrice laissée hors champ*, de la série « *Histoires de femmes artistes, lutter pour créer* », novembre 2021.

Premier film de fiction, premier péplum, premier making-of... la réalisatrice Alice GUY est à l'initiative de nombreuses innovations dans l'histoire du cinéma. Elle a pourtant été oubliée pendant plusieurs décennies, avant une réhabilitation progressive à partir des années 1960.

Par l'historien, animateur de radio/télévision Xavier MAUDUIT, « *Le Cours de l'histoire* » remet au goût du jour le récit de l'histoire, réservant un traitement à toutes ses occurrences dans l'espace public comme dans les productions culturelles, tout en restant très attentif à l'actualité de la recherche.

— **Question 0110 :**

Le budget des films réalisés par des femmes est en moyenne de ... d'euros inférieur à celui des hommes.

Réponse C) : 2 millions

« *La place des femmes dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle* », Les études du CNC, mars 2021.

Les films dits « d'initiative française » sont les films dont le financement est majoritairement français et dont les droits sont détenus par l'entreprise de production déléguée française.

Le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (qui a gardé CNC comme sigle) est un établissement public à caractère administratif français, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, qui a été créé par la loi du 25 octobre 1946. Il est placé sous l'autorité du ministère chargé de la Culture.

— **Question 0111 :**

Sur 3 770 films sortis entre 1985 et 2019, quel était le pourcentage des rôles tenus par des actrices ?

Réponse B) : 34 %

« *Computational appraisal of gender representativeness in popular movies* », Antoine MAZIÈRES, Telmo MEZENES et Camille ROTH, dans *Humanities and Social Sciences Communications*, volume 8, Article 137, 2021.

La représentation du genre dans les médias de masse a longtemps été principalement étudiée en analysant qualitativement le contenu. Cet article illustre comment des méthodes de calcul automatisées peuvent être utilisées dans ce contexte pour étendre ces observations empiriques et augmenter leur résolution et leur signification.

Springer Nature est un éditeur international dans le domaine de la recherche, de l'éducation et des publications destinées aux professionnel·le·s.

— **Question 1000 :**

En 2022, sur les 20 acteur·rice·s les mieux payé·e·s de tous les temps, combien sont des femmes ?

Réponse B) : 2 (Margot ROBBIE et Millie BOBBY BROWN)

« *Inside Movie Stars' Salaries : Joaquin Phoenix Nabs \$20M for Joker 2, Tom Cruise Heads to Over \$100M and More* », Brent LANG, *Variety*, 2022.

Variety est la source la plus fiable d'actualités commerciales du divertissement, reconnue et respectée dans le monde entier. Depuis 1905, des producteur·trice·s influent·e·s, des dirigeant·e·s et des talents du divertissement et au-delà (cinéma, télévision, théâtre et technologie) se sont tourné·e·s vers Variety pour des reportages quotidiens primés, une couverture perspicace de la saison des récompenses, des vedettes incontournables et une analyse intelligente des acteur·trice·s les plus important·e·s de l'industrie.

— **Question 1001 :**

Entre 2009 et 2018, quel est le pourcentage de femmes parmi les « (assistant·e·s) scriptes » ?

Réponse D) : 94 %

« *Parité : Actions et bilan 2021 du CNC* ».

Dans le cadre des objectifs du ministère de la Culture pour l'égalité entre les femmes et les hommes fixés pour les années 2018-2022, le CNC a défini plusieurs objectifs de politique publique : produire des données genrées pour disposer d'une connaissance fine du secteur et mieux comprendre les enjeux ; promouvoir la place des femmes dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel et des jeux vidéo et favoriser l'emploi de femmes sur les postes clés de la production des films, tous genres confondus ; lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Le CNC publie notamment un bilan annuel de ses engagements en matière de parité.

3.7 ? Qui est-ce ? (set de questions inédit en version numérique)

— Question 0001 :

Qui a réalisé la première série d'instructions exécutables par une machine ?

Réponse C) : Ada KING LOVELACE (comtesse de)
« Ada LOVELACE (1815-1852), première programmeuse et pionnière de l'informatique » - Bibliographie sélective, BnF.

Ada LOVELACE, de son nom complet Augusta Ada KING, comtesse de LOVELACE, née Ada BYRON le 10 décembre 1815 à Londres et morte le 27 novembre 1852 à Marylebone dans la même ville, est une pionnière de la science informatique. Elle est principalement connue pour avoir réalisé le premier véritable programme informatique, lors de son travail sur un ancêtre de l'ordinateur : la machine analytique de Charles BABBAGE. Dans ses notes, on trouve en effet le premier programme publié, destiné à être exécuté par une machine, ce qui fait d'Ada LOVELACE la première personne à avoir programmé au monde. Elle a également entrevu et décrit certaines possibilités offertes par les calculateurs universels, allant bien au-delà du calcul numérique et de ce qu'imaginaient BABBAGE et ses contemporain-e-s.

La Bibliothèque nationale de France (BnF) est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. La BnF a pour mission de collecter, conserver, enrichir et communiquer le patrimoine documentaire national.

— Question 0010 :

Qui a créé la première machine avec un système d'apprentissage automatique ?

Réponse A) : Marvin MINSKY

Aux origines de l'IA, RadioFrance, Lise VERBEKE, France Culture, 2018.

L'intelligence artificielle (IA) est un processus d'imitation de l'intelligence humaine qui repose sur la création et l'application d'algorithmes exécutés dans un environnement informatique dynamique. Son but est de permettre à des ordinateurs de penser et d'agir comme des êtres humains.

— Question 0011 :

Quelle personne amène les bases du Wifi et du GPS ?

Réponse A) : Hedy LAMARR (C'est aussi une actrice de cinéma autrichienne naturalisée américaine)

Page Wikipedia d'Hedy LAMARR.

Célèbre actrice hollywoodienne, Hedy LAMARR était reconnue pour sa beauté et ses talents de comédienne. Elle était surtout une scientifique de talent, inventrice d'un système secret de codage des transmissions, à l'origine du GPS et du WIFI.

— **Question 0100 :**

Quels sont les prénoms des personnages classiques utilisées en cryptologie ?

Réponse B) : Alice & Bob

Page Wikipédia d’Alice et Bob.

Les personnages Alice et Bob sont des figures classiques en cryptologie. Ces noms sont utilisés au lieu de « personne A » et « personne B » ; Alice et Bob cherchent dans la plupart des cas à communiquer de manière sécurisée. D’autres prénoms sont utilisés pour décrire d’autres rôles, comme Oscar (l’adversaire, opposant en anglais) ou Eve (une « écouteuse » ou eavesdropper) ou Robert (le responsable, Roberto en espagnol). Cette liste est inspirée de celle du cryptologue, spécialiste en sécurité informatique et écrivain américain Bruce SCHNEIER publiée dans *Applied Cryptography*.

— **Question 0101 :**

Quelle est la personne qui a inventé le World Wide Web ?

Réponse C) : Tim BERNERS-LEE

« *La naissance du Web* », CERN.

Tim BERNERS-LEE, chercheur britannique, a inventé le Web au CERN en 1989. À l’origine, le projet, baptisé « World Wide Web », a été conçu et développé pour que des scientifiques travaillant dans des universités et instituts du monde entier puissent s’échanger des informations instantanément.

L’Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire, aussi appelée Laboratoire Européen pour la Physique des Particules et couramment désignée sous l’acronyme CERN (Conseil Européen pour la Recherche Nucléaire, organe provisoire institué en 1952), est le plus grand centre de physique des particules du monde.

— **Question 0110 :**

Qui a inventé la souris informatique ?

Réponse A) : Douglas ENGELBART

« *Douglas ENGELBART, inventeur et visionnaire* », Interstices.info.

Douglas Carl ENGELBART (30 janvier 1925 - 2 juillet 2013) est un ingénieur américain, un inventeur et un pionnier de l’informatique. Il est célèbre pour avoir inventé la souris, pour ses travaux sur le développement de l’interface homme-machine et pour avoir développé le système hypertexte, les réseaux informatiques et les premières interfaces graphiques (GUI).

Interstices est une revue de culture scientifique en ligne, créée par des scientifiques pour vous inviter à explorer les sciences du numérique. Publiée par Inria (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique), elle a été lancée en 2004 à son initiative. Le suivi scientifique de la revue est assuré par le comité éditorial, qui rassemble des personnes d’Inria, du CNRS, de plusieurs universités ainsi que des associations professionnelles du domaine, notamment la Société Informatique de France (SIF) et la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI).

— **Question 0111 :**

Qui est considérée comme « personne fondatrice de la théorie de l'information » ?

Réponse D) : Claude SHANNON

Page Wikipedia - Théorie de l'information.

Claude Elwood SHANNON (30 avril 1916 - 24 février 2001) est un ingénieur en génie électrique et mathématicien américain. Il est l'un des pères, si ce n'est le père fondateur, de la théorie de l'information.

La théorie de l'information, sans précision, est le nom usuel désignant la théorie de l'information de SHANNON, qui est une théorie utilisant les probabilités pour quantifier le contenu moyen en information d'un ensemble de messages, dont le codage informatique satisfait une distribution statistique que l'on pense connaître. Ce domaine trouve son origine scientifique avec Claude SHANNON qui en est le père fondateur avec son article *A Mathematical Theory of Communication* publié en 1948.

— **Question 1000 :**

Quelle est la personne qui a dirigé YouTube durant l'année 2022 ?

Réponse D) : Susan WOJCICKI

Page Wikipedia - Youtube.

Susan WOJCICKI est une dirigeante d'entreprise américaine. Après avoir loué son « garage » aux cofondateurs de *Google*, elle est recrutée par l'entreprise en tant que directrice du marketing. Susan WOJCICKI est à l'origine du programme *AdSense*, participe au lancement de services comme *Google Images* et supervise l'acquisition de sociétés, dont *YouTube* et *DoubleClick*. Elle fait partie des proches conseillers de Larry PAGE et accède au poste de vice-présidente senior, chargée du secteur publicité de Google. En 2014, elle est nommée directrice générale (CEO) de YouTube.

YouTube, site web d'hébergement de vidéos et média social, est créé en février 2005 par Steve CHEN, Chad HURLEY et Jawed KARIM, trois anciens employés de PayPal. Youtube est racheté par Google en octobre 2006 pour 1,65 milliard de dollars. En 2009, environ 350 millions de personnes visitent chaque mois le site. En 2020, ce chiffre est passé à 2 milliards.

— **Question 1001 :**

Qui a dirigé l'équipe qui a découvert le « ciseau génétique » Crispr-Cas9 ?

Réponse C) : Emmanuelle CHARPENTIER

« A Tool For Genome Editing, Scientific Background on the Nobel Prize in Chemistry 2020 ».

Emmanuelle Marie CHARPENTIER est une microbiologiste, généticienne et biochimiste française, prix Nobel de chimie 2020 avec Jennifer DOUDNA. Elle est membre de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies. *Crispr-Cas9* est une technique de modification génétique qui a valu le prix Nobel de chimie à ses inventeurs ou à ses inventrices.

4 Explication de la numérotation binaire sur les cartes

4.1 Le binaire

Il existe différentes méthodes pour convertir des nombres décimaux en binaires (et inversement). Lorsque nous convertissons des nombres décimaux en binaires (et inversement), la base du nombre passe de 10 à 2 (et inversement). Il convient de noter que tous les nombres décimaux ont leurs nombres binaires équivalents.

Le tableau suivant vous donne les équivalences des 11 premiers nombres entiers.

Nombres décimaux	Nombres binaires
0	0000
1	0001
2	0010
3	0011
4	0100
5	0101
6	0110
7	0111
8	1000
9	1001
10	1010

 Le nombre 2023 en binaire s'écrit 11111100111.

 Maintenant, vous pourrez aussi dire que vous avez 1010 doigts 🙌.

4.2 La méthode

Prenons un nombre au hasard, tel que 00111011. Il s'étale sur 8 rangs, et chaque rang correspond à une puissance de deux.

Le premier rang (en partant de la droite) est le rang 0, le second est le 1, etc.

Pour convertir le tout en décimal, on procède de la manière suivante : on multiplie par 2^0 la valeur du rang 0, par 2^1 la valeur du rang 1, par 2^2 la valeur du rang 2, [...], par 2^{10} la valeur du rang 10, etc.

Après ça, il ne reste plus qu'à remplacer les puissances de 2 par leurs valeurs et de calculer la somme : **(en partant de la droite !)**

00111011_{binaire}

$$1 \times 2^0 + 1 \times 2^1 + 0 \times 2^2 + 1 \times 2^3 + 1 \times 2^4 + 1 \times 2^5 + 0 \times 2^6 + 0 \times 2^7$$

59_{décimal}

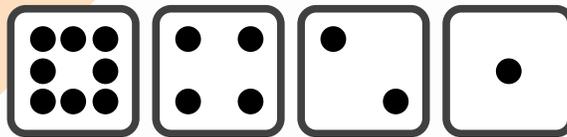
4.3 Activité débranchée pour découvrir le système de numération binaire

L'informatique débranchée (en anglais « *Computer Science unplugged* ») consiste à transmettre quelques notions de base de façon ludique, et sans aucun recours à l'ordinateur : on utilise des cartes, des balles, du papier... L'objectif est de saisir le sens même de la pensée informatique avec les concepts fondamentaux qui la constitue : *Qu'est-ce qu'un algorithme ?*, *Qu'est-ce qui fait qu'un algorithme est meilleur qu'un autre ?*, *Comment coder et transmettre une information ?*, etc.

Le document libre de droit : « *L'informatique sans ordinateur* » décrit avec précision la philosophie de cette démarche et propose toute une série d'activités pour les élèves à partir de l'école primaire.

Je vous en propose une sur les nombres binaires.

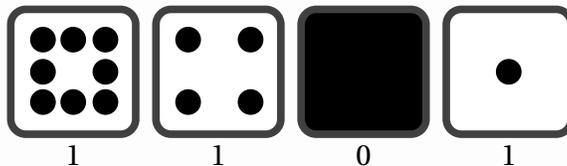
Pour cette activité, vous avez besoin de quatre cartes, comme montré ci-dessous, avec des points sur le recto mais rien sur le verso (idéalement colorié tout en noir). Les cartes doivent être (affichées au tableau) dans l'ordre suivant :



Il faut remarquer que chaque carte a deux fois plus de points que la carte située à sa droite.

Nous pouvons utiliser ces cartes pour représenter des nombres : il faut en retourner certaines et « additionner les points » restant visibles. Pour afficher 6 (cartes 4 points et 2 points), puis 15 (cartes 8, 4, 2 et 1 points), puis 21 (16, 4 et 1), etc.

Lorsqu'une carte d'un nombre binaire n'est pas visible, elle est représentée par un 0. Lorsqu'elle est visible, elle est représentée par un 1. C'est le système de numération binaire (l'écriture des nombres dans ce système se fera uniquement avec les caractères 0 et 1, contrairement à l'écriture des nombres du système décimal qui utilise les chiffres de 0 à 9).



En additionnant les points sur les cartes, on obtient 13, qui correspond à son écriture dans le système décimal. Pour obtenir son écriture en binaire, on a juste à lire la liste de 0 et 1 dessous les cartes. Ici, on a donc 1011.

Pour rappel, on peut toujours vérifier le résultat grâce à l'opération suivante :

$$1011_2 = 1 \times 2^0 + 1 \times 2^1 + 0 \times 2^2 + 1 \times 2^3 = 13_{10}$$

Maintenant, il ne vous reste plus qu'à poser des questions du type *Quel nombre « 01001 » représente-t-il dans le système décimal ?*, *Comment écrirait-on 17 en binaire ?*, etc.

5 Quelques informations sur les surprises par thématique

5.1 Le poster « Le bingo des arguments anti-féministes »



« Le bingo des arguments anti-féministes » est une illustration issue du livre « Herstory, histoire(s) des féminismes » de Marie KIRSCHEN et Anna WANDA GOGUSEY, aux éditions La Ville Brûle. Reproduit avec la permission de l'auteure.

Cette histoire sociale, politique, populaire et culturelle des féminismes racontée à travers le prisme de la pop culture est le livre indispensable à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir cette histoire passionnante.

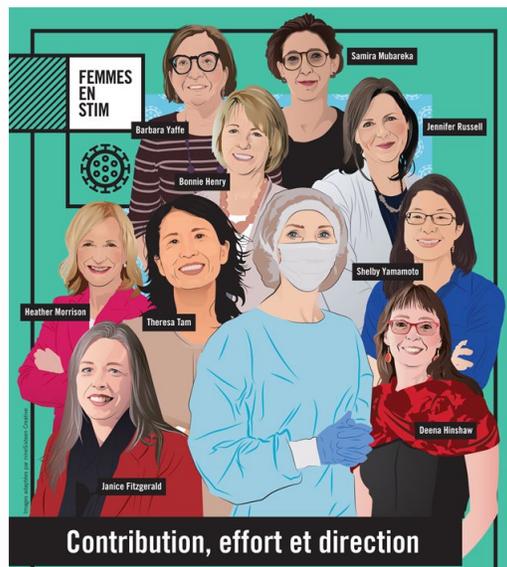
Marie KIRSCHEN est journaliste indépendante, spécialiste des questions féministes et LGBT, et rédactrice en chef de la revue lesbienne Well Well Well. Elle est passée par Les Inrocks, BuzzFeed, Libération et le magazine Têtu.

Anna WANDA GOGUSEY est illustratrice. Elle travaille aujourd'hui pour la presse (Le Monde, Milk Magazine, Paris Mêmes, Néon, Libération, Trois Couleurs...), pour des institutions culturelles (Palais de Tokyo...), des festivals prestigieux, des collectifs féministes, et pour l'édition.

5.2 Les 90 affiches de femmes en STIM

Cette série d'affiches a été réalisée par Ingenium avec le Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et en Génie du Canada (CRSNG) pour son appui à cette série d'affiches.

Ingenium est un espace de collaboration où le passé rejoint le futur pour célébrer la créativité, la découverte et l'ingéniosité humaine. Racontant l'histoire de ceux et celles qui pensent autrement et qui testent les limites, Ingenium rend hommage aux peuples et aux communautés qui ont marqué l'histoire et inspirent la prochaine génération.



Découvrez l'histoire des femmes en STIM (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) grâce à cette série d'affiches. Vous pouvez en télécharger une seule ou plusieurs pour les exposer dans votre salle de classe, ou votre lieu de travail afin de faire connaître de formidables idées et les personnes qui les ont eues.

Une série de ressources ont été développées pour aider les enseignant-e-s à utiliser ces affiches pour explorer l'équité, la diversité et l'inclusivité (EDI) avec leurs élèves. Vous pouvez les trouver dans l'onglet *Ressources*.

5.3 🇪🇺 La série « *Cherchez la femme* »



Réalisée par Julie GAVRAS, « *Cherchez la femme* » est une série animée en stop-motion qui met en scène les échanges réjouissants entre un narrateur-historien pontifiant et la silhouette en papier d'une femme sortie d'un livre d'histoire et bien décidée à rectifier cette Histoire mâle apprise.

Déroulant les grands chapitres de l'Histoire de l'Homme, Denis PODALYDÈS prête sa voix à un narrateur qui voit surgir les silhouettes en papier de toutes ces femmes oubliées. Les trente épisodes de cette série en stop motion remettent en lumière leurs parcours, en exposant les raisons de cette occultation.

5.4 📁 Le jeu de 7 familles de l'informatique

L'informatique est une science diverse ! Ce jeu est l'occasion de présenter des figures importantes qui ont travaillé et travaillent à façonner la discipline et à la faire évoluer au cours du temps.

Il permet de mettre en lumière 42 (+1) personnalités, et de montrer que l'Histoire de l'informatique ne se résume pas à celle des ordinateurs. L'informatique se développe à travers une communauté scientifique qui fait vivre la discipline et interagit avec d'autres. Dans ce jeu, vous découvrirez 7 de ses grandes thématiques.



La première famille s'intéresse à « Algorithmes & programmation », concepts à la base de la pensée informatique. La seconde famille présente le lien avec les mathématiques, « Mathématiques & informatique » étant des disciplines intrinsèquement liées. L'informatique, c'est aussi la protection de l'information avec la troisième famille « Sécurité & confidentialité », ainsi que la construction de l'information et sa diffusion, représentées par la quatrième famille « Systèmes & réseaux ». L'informatique n'existe pas sans les machines qui réalisent les calculs, machines que l'on retrouve dans la cinquième famille « Machines & Composants ». Par ailleurs, développer des solutions automatiques en s'inspirant de l'humain, c'est le défi relevé par la sixième famille « Intelligence Artificielle ». Enfin, pour faire de l'informatique, des interfaces facilitant l'accès sont nécessaires, c'est ce qui intéresse la septième famille « Interaction Homme-Machine ».

5.5 🎓 La bande dessinée « Les décodeuses du numérique »



Au travers de 12 portraits de chercheuses, enseignantes-chercheuses et ingénieures dans les sciences du numérique, croquées par le crayon de Léa Castor, l'INstitut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I) du CNRS a souhaité mettre en avant la diversité des recherches en sciences du numérique et contribuer à briser les stéréotypes qui dissuadent les femmes de s'engager dans cette voie.

Retrouvez dans cette page la bande dessinée, ainsi que les ressources complémentaires, pour les classes, pour le personnel enseignant et pour les élèves.

5.6 🎬 La playlist des podcast féministes

Penser la place des femmes dans notre société à travers des débats, des chroniques et des récits. Une idée du féminisme pour briser le plafond de verre.

Écoutez gratuitement des podcasts et des conférences sur le thème du féminisme. Interviews de personnalités féministes, analyses, débats et reportages grâce à Radio France.



5.7 Le jeu in-egalite.ch



Ce jeu a pour but de sensibiliser les jeunes et moins jeunes à la persistance d'inégalités entre femmes et hommes dans différents domaines de formation et dans le travail. Les joueur·euse·s suivent le parcours d'un·e étudiant·e dans quatre filières (santé, ingénierie, travail social, théâtre) qui illustrent particulièrement les effets du genre dans les choix de formation. Il·elle·s sont confronté·e·s à diverses formes d'inégalités de genre, en lien avec le choix de carrière, les conditions d'engagement et d'exercice du métier, le niveau de salaire, le harcèlement psychologique et sexuel, la parentalité ou encore le travail non rémunéré.

L'objectif est de mettre en évidence des situations d'inégalité, relevées par des recherches, à travers des approches artistiques variées qui présentent les discriminations de manière non naturaliste, avec un ton le plus souvent décalé et comique.

6 La charte graphique

6.1 Le logo

Le logo du jeu « *Genre & Inégalités* » est un condensé de symboles sur les inégalités (de genre) et le numérique.

En effet, pour commencer, il y a les deux symboles de genre : ♀ et ♂. Employés pour la première fois en 1751 par le naturaliste suédois Carl von Linné (23 mai 1707, Råshult - 10 janvier 1778, Uppsala) pour décrire le sexe des plantes.

La forme du symbole de Mars est comparée à une lance à pointe de fer (arme souvent utilisée par les hommes) et celle du symbole de Vénus à un miroir de bronze ou à une quenouille (associée aux femmes).

Puis, il y a le symbole (au centre) = évoquant la volonté d'égalité des genres.

Enfin, il y a le symbole, célèbre à travers le monde entier, *marche/arrêt* permettant d'indiquer le bouton permettant le changement d'état (*allumé/éteint*) d'un appareil électrique. Apparue pour la première fois en 1973, et représentant les états binaires 1/0, dont les symboles associés sont I et O - et par analogie, *on/off* (*marche/arrêt*) - le glyphe composé, résultant par combinaison, est U.



6.2 Les illustrations



Les illustrations utilisées sur les cartes et pour la communication du jeu (bannière, etc.) ont été entièrement réalisées par Camille VAN BELLE.

Camille VAN BELLE est scientifique de formation (Master Immunologie à l'Université de Strasbourg), journaliste et dessinatrice. Elle travaille depuis 2018 pour le magazine *Science et Vie junior* où elle réalise chaque mois la chronique « *Trou de mémoire* » qui met en lumière un épisode de la vie d'un scientifique oublié.

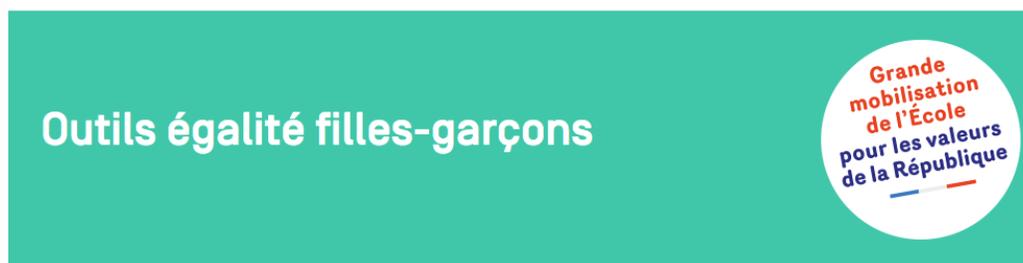
Elle est l'auteurice de la bande dessinée à succès « *Les Oubliés de la science* ».

7 Quelques ressources supplémentaires...

7.1 ... à destination des enseignant·e·s

— Le site « Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'École »

Accueil > Outils égalité filles-garçons > Intégrer l'égalité dans les enseignements du premier degré



→ Le site internet des « Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'École » a pour objectif de rappeler les grands enjeux de la transmission, à l'école et par l'école, d'une culture de l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes. Il est conçu selon une approche transversale qui engage l'ensemble des disciplines enseignées et les actions éducatives qui les accompagnent.

— La série « Chouette, pas chouette » et son livret pédagogique



→ « Chouette, pas chouette » une série de 16 programmes courts animés pour sensibiliser les plus jeunes aux stéréotypes sexistes avec intelligence et humour a été réalisée avec l'appui de l'expertise pédagogique du Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (CLEMI). C'est aussi un univers peuplé de personnages attachant·e·s, décliné en un livret pédagogique pour permettre aux professeur·e·s (des écoles) de développer leurs actions en éducation aux médias et à l'information sur le thème de l'égalité filles/garçons, de la maternelle à la Sixième.

— Le guide « **Comportements sexistes et violences sexuelles** »

COMPORTEMENTS SEXISTES & VIOLENCES SEXUELLES

PRÉVENIR REPÉRER AGIR

GUIDE RESSOURCES POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES
DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

→ Réalisé par la Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE (DGESCO), Le guide « Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agir » constitue une ressource pour aider les équipes éducatives des collèges et des lycées à mieux prévenir et agir face aux situations liées à des comportements sexistes, à des violences à caractère sexuel et à leurs conséquences.

— « **Égalité Filles - Garçons** » sur le site de l'Onisep



→ Afin d'installer durablement une culture de l'égalité entre filles et garçons à l'école, l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP) met à disposition des membres de la communauté éducative des ressources pédagogiques en les accompagnant et en les sensibilisant aux enjeux que soulève cette thématique.

7.2 ... à destination des chef-fe-s d'établissement et inspecteur-trice-s

- Le guide « Comportements sexistes et violences sexuelles » Code de l'éducation : Article 121-1 du code de l'éducation
- Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République : Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013
- Bulletin officiel n° 6 du 7 février 2013 : Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018
- Décret n° 2012-1097 du 28 septembre 2012 relatif au comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes
- Mise en oeuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'École : Circulaire n°2015-003 du 20 janvier 2015

7.3 ... à destination élèves

- Le guide « **Pour l'égalité, mon CVC s'engage !** »



- Le guide « **Pour l'égalité, mon CVL s'engage !** »



- Le 25 novembre 2019, à l'issue du Grenelle contre les violences conjugales, 30 mesures ont été annoncées par le gouvernement dont les premières visent à renforcer la prévention en éduquant les élèves à la non-violence et à l'égalité entre les filles et les garçons.
L'une d'entre elles prévoit de dédier, chaque année dans les établissements du second degré, une réunion du Conseil de Vie Collégienne (CVC) ou du Conseil de Vie Lycéenne (CVL) à la réalisation d'un diagnostic sur l'égalité filles-garçons et sur l'état des violences de genre. Ce diagnostic devra ensuite être présenté en Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) et/ou Conseil d'Administration (CA) et nourrir un plan d'action au sein de l'établissement. La Direction Générale de l'Enseignement SCOLAire (DGESCO) a publié ce guide pour accompagner les équipes dans la réalisation de ce diagnostic

— En avant toute(s)

EN AVANT
TOUTE(S)

→ *En avant toute(s) a été créée en 2013 par Ynaée BENABEN et Thomas HUMBERT, très vite rejoint par Louise DELAVIER et Céleste DANOS. Une vaste étude de terrain a permis de montrer que les structures destinées aux femmes victimes de violences étaient trop peu nombreuses ou surchargées et de constater la prévalence des violences chez les plus jeunes femmes.*

En avant toute(s) a alors décidé d'oeuvrer dans son environnement proche en s'adressant aux personnes de leur âge en cherchant des modes de communication plus adaptés aux usages actuels et à l'imaginaire de la jeune génération. Depuis 10 ans, En avant toute(s) développe son expertise et mène toutes ses actions dans l'optique de promouvoir l'égalité des genres, prévenir les violences de genre et s'adresser aux jeunes.

— Les Petites Glo'

Les Petites Glo'



Les Glorieuses

→ *Les Glorieuses est une newsletter féministe lancée en octobre 2015 et produite par Gloria Media. Toutes les semaines, cette newsletter traite de sujets comme la politique, la maternité, la culture, le sexe... Aujourd'hui, Les Glorieuses est une communauté de plus de 200 000 personnes qui se réunit chaque mois autour de son Club.*

Aujourd'hui, trois verticales accompagnent la newsletter Les Glorieuses, Les Petites Glo destinée aux adolescent-e-s, la verticale « Economie » portant sur le genre et le monde du travail et Impact autour des politiques publiques liées aux femmes.

8 Remerciements

Le projet a été initié au sein du **Groupe Informatique de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM) de Lille** et le programme **Informatique au féminin**, dans la dynamique d'une formation au Plan Académique de Formation de l'Académie de Lille, en collaboration avec l'Université de Lille.

Les personnes ayant collaboré (de près ou de loin) au projet :

Philippe Marquet, Patricia Everaere, Marie Guichard, Maude Pupin, Patricia Plénacoste, Yann Secq, Asli Grimaud et Mohamed Nassiri.

Toutes les cartes (et leur mise en page) et ressources (numériques) ont été réalisés par Mohamed Nassiri.

Le projet n'aurait jamais abouti sans eux-elles, ni sans le soutien très actif de nombreuses personnes qui ont contribué à son développement et sa promotion.

Un remerciement particulier aux organismes suivants pour leurs contributions à ce jeu (données statistiques, communiqués, etc.) :

L'Association Femmes & Mathématiques

La Fondation Femmes@Numérique

La Fondation Blaise Pascal

L'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies du Numérique (INRIA)

Le Centre international de rencontres mathématiques (CIRM)

La revue Interstices.info

Oxfam France

La Guilde des Auteurs et Réalisateur de Reportages et Documentaires (GARRD)

Le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC)

Le Collectif 50/50

France Esports

GENRE ♀
♂
= ♀
INÉGALITÉS